



PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE

Préfecture
Cabinet du Préfet

Bordeaux, le 22 juin 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Autoroute A63 en Gironde

Première réunion du comité de pilotage de l'étude d'opportunité

Isabelle DILHAC, secrétaire générale de la préfecture de la Gironde, a présidé ce lundi 21 juin, la première réunion du comité de pilotage de l'étude d'opportunité relative à l'autoroute A63 en Gironde.

Cette étude d'opportunité a été commandée par le ministre chargé du développement durable dans le but d'étudier les actions qui permettraient à la fois d'améliorer les conditions de circulation sur la partie girondine de l'autoroute A63 et de réduire les nuisances générées sur l'environnement et le cadre de vie, sans recourir à la réalisation d'une nouvelle infrastructure, c'est-à-dire en optimisant le fonctionnement et la configuration de l'ouvrage existant.

Elle porte sur une section longue de 40 km, située au sud-ouest de l'agglomération bordelaise, entre la rocade de Bordeaux et l'échangeur n°21 de Salles.

La première étape de l'étude consiste à établir un diagnostic complet (environnement, trafics, sécurité, socio-économie, infrastructure). Sur la base de cet état des lieux, différentes mesures d'amélioration seront identifiées et évaluées. Elles concerneront non seulement les conditions de circulation (mesures d'exploitation ou travaux d'aménagement) mais également l'intégration dans l'environnement (protection des eaux, transparence pour la faune, etc.).

Au moment de leur évaluation, il sera évidemment tenu compte de la priorité affirmée par le gouvernement pour les infrastructures et services de transports alternatifs à la route : LGV Bordeaux-Espagne, autoroute ferroviaire, autoroutes de la mer, TER, etc. Des temps d'échanges et de concertation seront organisés aux étapes-clés de l'étude.

Cette étude d'opportunité, financée par l'Etat, sera menée par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) d'Aquitaine. Elle durera 18 mois environ et sera suivie par un comité de pilotage, présidé par le préfet ou son représentant, qui réunit le Conseil régional d'Aquitaine, le Conseil général de la Gironde et les services de l'Etat concernés.

Contact Presse :

Sophie BILLA : ☎ 06 07 62 05 99
Bureau de la Communication Interministérielle
☎ 05 56 90 60 18 - ☎ 05 56 90 60 30
✉ communication@gironde.pref.gouv.fr